



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2020/04

Assainissement de la Ruelle du Marché

Date proposée pour la séance de commission :

Le jeudi 27 février 2020, à 18h30

Salle des commissions

Bex, le 19 février 2020

Madame la Présidente du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Contexte du projet

Dans le cadre des travaux d'assainissement du réseau électrique des FMA et du projet de fourniture de gaz de la société Energiapro SA, des travaux sont prévus au centre ville, dont notamment à la ruelle du Marché. Ce secteur central est un des derniers à ne pas avoir subi d'assainissement depuis plusieurs décennies. Les dernières interventions datent des années 1994 et 1995 respectivement à la rue du Cropt et à la rue Jean de Charpentier.

La Municipalité désire poursuivre l'assainissement du centre ville et bénéficier de la synergie de ces travaux pour réduire au maximum les nuisances relatives à ce futur chantier.

Les services de ce secteur sont entre autres des canalisations en ciment qui avaient déjà fait l'objet d'une étude technique dans les années 90, restée sans suite pour des raisons financières notamment.

Les assainissements de conduites électriques ayant été mis au programme du budget 2020 par les FMA, il est impératif de les réaliser au printemps 2020. En effet, le distributeur de courant aurait souhaité mener à bien ces travaux en 2019 déjà.

2. Descriptif du projet

Le projet prévoit le remplacement du collecteur unitaire par la mise en place d'un système séparatif (EU/EC) sur l'ensemble du secteur, soit depuis le côté nord de la parcelle communale n° 605 (Hôtel de Ville), jusqu'au sud du parking de la Coop, ainsi que la branche remontant à l'est sur la rue Centrale.

Les propriétaires des immeubles sis sur le tronçon nord de la ruelle du Marché seront contactés dans le cadre de ces travaux d'assainissement et devront se raccorder en séparatif dans les nouvelles conduites communales.

Les conduites d'eau potable sont très anciennes (acier diamètre 80 à 125 mm.) et ne répondent plus aux normes actuelles pour alimenter d'une manière satisfaisante les consommateurs et les bornes hydrantes du quartier. De ce fait, nous prévoyons leur remplacement par de la fonte ductile auto-étanche de diamètre 125-150 mm. Cette opération permettra également le bouclage du réseau et, partant, d'augmenter la sécurité d'approvisionnement du quartier.

L'intervention se faisant sur toute la surface de la route, il est également prévu de refaire l'intégralité de la chaussée en incluant une rigole centrale en pavés pour la récolte des eaux (identique à celle existante à l'entrée sud de la ruelle du Marché).

La Municipalité a pris contact avec les propriétaires riverains de la ruelle du Marché (branche est) afin de leur présenter les travaux et négocier la cession gratuite des surfaces de leur parcelle donnant sur la ruelle, actuellement utilisées comme domaine public routier. En compensation, une remise en état de ces surfaces est englobée dans le présent préavis. Une servitude de passage public à pied sur les trottoirs (privés) sera inscrite.

Le parking actuel de la parcelle n° 6019 fera l'objet d'une étude ultérieure quant à sa disposition et à sa réfection. Afin de ne pas devoir intervenir sur des parcelles privées de la branche est de la ruelle du Marché, les futures conduites communales seront ramenées à l'intérieur du domaine public actuel.

Le projet comprend également la pose de potelets afin de sécuriser les piétons le long de la façade de la parcelle n° 628 et dans le prolongement du trottoir existant sur la parcelle n° 637.

Pendant la durée de ces travaux, des macarons de parcage seront attribués aux riverains empêchés de stationner sur leurs places privées. Des sens de circulations provisoires seront mis en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

3. Procédure

Une demande a été déposée auprès de l'ECA (Etablissement Cantonal d'Assurance) et de l'OFCO (Office de la consommation).

A ce jour, nous attendons la réponse de l'OFCO pour la validation de ces travaux avec dispense de mise à l'enquête publique.

Nous attendons également la réponse de l'ECA qui devrait nous accorder une subvention estimée à environ fr. 10'000.00 correspondant à une aide pour le maintien des installations de défense incendie.

4. Exécution des travaux

Le début des travaux est prévu dès la validation du présent préavis. La durée est estimée entre 24 et 30 semaines et l'exécution sera vraisemblablement fractionnée en fonction des vacances estivales des entreprises et de l'avancement des fouilles.

5. Direction des travaux

Le mandat d'étude est assumé par le bureau Duchoud-Haymoz-Bühlmann SA à Bex.

Les prestations prévues sont les suivantes :

- avant-projet et projet,
- soumissions de génie civil et d'appareillage,
- projet d'exécution,
- direction des travaux,
- plans des travaux exécutés.

Ce mandat a été attribué par la Municipalité suite à une procédure de gré-à-gré, conformément aux lois sur les marchés publics.

6. Plan financier

Sur la base de soumissions rentrées pour les postes principaux, les incidences financières se résument comme suit :

Travaux de génie civil, y.c. pose canalisations EC/EU	fr.	495'000.00
Eau potable (appareillage)	fr.	30'000.00
Aménagement urbain (potelets et signalisation)	fr.	15'000.00
Éclairage public	fr.	12'000.00
Étude et DT	fr.	100'000.00
Géomètre(implantation et repose de points limites)	fr.	15'000.00
Frais administratifs (modif. parcellaires et servitudes)	fr.	15'000.00
Divers et imprévus (env. 10%)	fr.	<u>70'000.00</u>
Total HT	fr.	752'000.00
TVA 7,7% + arrondi	fr.	<u>58'000.00</u>
Total TTC	fr.	<u>810'000.00</u>

La répartition de ce montant dans les dicastères concernés se fait de la manière suivante :

1. Ouvrage de génie civil et d'assainissement

Travaux de génie civil, y.c. pose canalisations EC/EU	fr.	445'000.00
Aménagement urbain (potelets et signalisation)	fr.	15'000.00
Éclairage public	fr.	12'000.00
Étude et DT	fr.	85'000.00
Géomètre (implantation et repose de points limites)	fr.	15'000.00
Frais administratifs (modif. parcellaires et servitudes)	fr.	15'000.00
Divers et imprévus (env. 10%)	fr.	<u>60'000.00</u>
Total HT	fr.	647'000.00
TVA 7,7% et arrondi	fr.	<u>50'000.00</u>
Total TTC	fr.	<u>697'000.00</u>

2. Installations des services industriels :

Travaux de génie civil	fr.	50'000.00
Eau potable (appareillage)	fr.	30'000.00
Étude et DT	fr.	15'000.00
Divers et imprévus (env. 10%)	fr.	<u>10'000.00</u>
Total HT	fr.	105'000.00
TVA 7,7% et arrondi	fr.	<u>8'000.00</u>
Total TTC	fr.	<u>113'000.00</u>

La subvention de l'ECA viendra en déduction de ce montant.

Il est précisé que ces travaux font partie intégrante des investissements à 5 ans validés par la Municipalité.

7. Conclusions

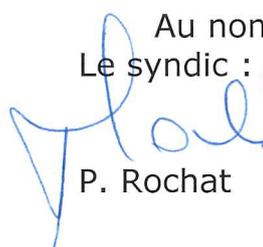
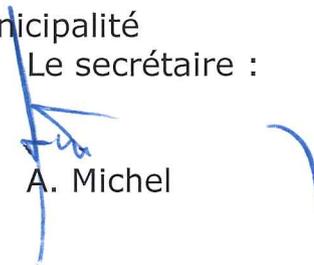
Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

- vu** le préavis municipal 2020/04 ;
- ouï** le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

le Conseil communal de Bex décide :

- a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement de la ruelle du Marché ;
- b) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 810'000.00 ;
- c) de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 697'000.00 sous la rubrique « ouvrage de génie civil et d'assainissement », compte 9141.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 34'850.00 par an ;
- d) de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 113'000.00 sous la rubrique « installations des services industriels », compte 9144.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 5'650.00 par an ;
- e) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016 - 2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le syndic :  P. Rochat
Le secrétaire :  A. Michel



Annexe : plan de situation

Délégué de la Municipalité : M. Emmanuel Capancioni, municipal

COMMUNE DE BEX
Assainissement et épuration

CANTON DE VAUD

SECTEUR BEX PLAINE

Ruelle du Marché

AVANT - PROJET

SITUATION

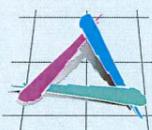
Route
EU - EC - Epot

Marc BUHLMANN
Ing. géomètre officiel
Bex
Bex, le 14 novembre 2019

Plan n° 1
Echelle 1:500
Dossier no 5077.5

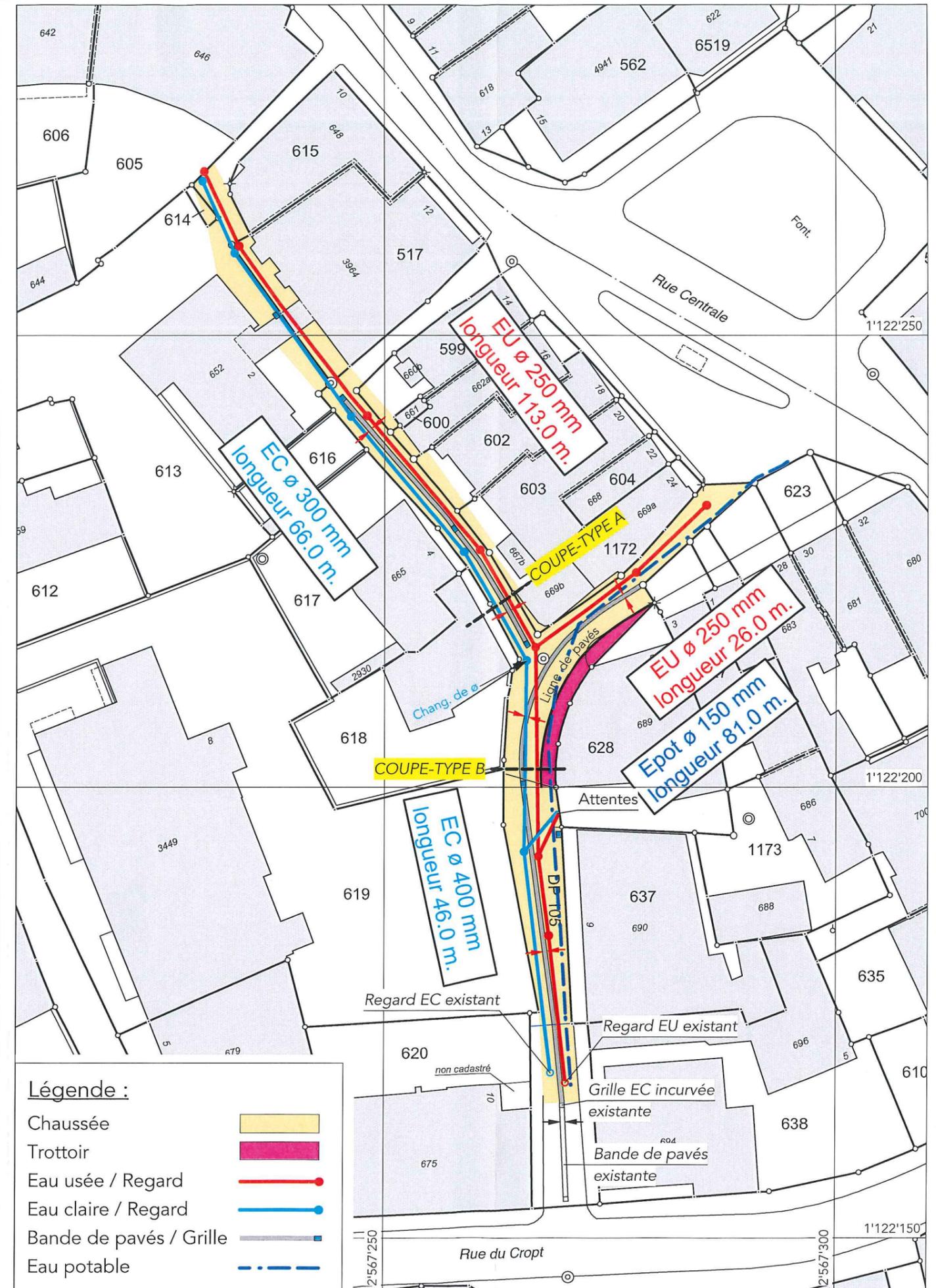
Mod.	Date	Dess.	Contr.
A	17.10.2019	NG	MA
B	04.11.2019	NG	MA
C	14.11.2019	NG	MA

duchoud
haymoz
bühlmann
sa



ing. génie rural
géomètres officiels
dipl. epfl

route de la Gribannaz 19
case postale 59
1880 Bex
Tél. 024 / 463 09 90
Fax 024 / 463 09 99
dhh.bex@dhh.ch



Légende :

- Chaussée
- Trottoir
- Eau usée / Regard
- Eau claire / Regard
- Bande de pavés / Grille
- Eau potable